

22 mai 2020

Déclaration sur la surveillance de la pandémie

Nous avons reçu des rapports inquiétants des sociétés locales membres de l'ACSEF faisant état de renforcement de l'application de la loi punitive pour des manquements supposés aux lignes directives sur l'éloignement physique. Cette extension des pouvoirs de la police pour infliger des amendes liées à la COVID-19 et/ou pour détenir des personnes nuit et criminalise davantage des communautés déjà marginalisées - souvent pauvres -, dont beaucoup sont les moins aptes à pratiquer les mesures d'éloignement physique qui sont suggérées.

Répondre depuis un lieu de punition, plutôt que de répondre à un besoin, ne tient pas compte de l'injustice des instructions de "rester à la maison"... et si la maison signifie ne pas avoir accès à l'espace extérieur? Si la maison est un abri que l'on vous dit de quitter pendant la journée?

Donner des amendes de plusieurs centaines de dollars à ceux qui n'ont pas les moyens de payer, à une époque où l'argent est déjà plus rare que d'habitude - ou enfermer les gens dans des espaces restreints en guise de punition pour ne pas être assez éloignés - n'atténuera pas l'impact de COVID-19, et ne fera qu'exacerber les problèmes d'iniquité existants. La police ne peut pas être le moyen de répondre à une crise de santé publique, et elle ne l'a jamais été.

En outre, nous devons reconnaître que les communautés racialisées sont déjà surveillées de manière disproportionnée par les forces de l'ordre. Lorsqu'une communauté est déjà sous surveillance, toute infraction perçue est plus susceptible d'être remarquée et de donner lieu à des mesures, ce qui se traduit par un nombre excessif et inégal d'amendes infligées et/ou de personnes détenues.

Une réponse qui ne tient pas compte des inégalités ne peut que nous laisser avec un résultat "égal" plutôt qu'équitable. Une réponse fondée sur la sanction ne contribuera guère à notre sécurité. Nous avons besoin de lignes directrices qui se basent sur la dignité, l'humanité, et l'entraide.

Afin de se protéger mutuellement contre COVID-19, nous devons investir dans nos communautés et veiller les uns sur les autres, plutôt que de nous reposer sur des systèmes de punition.

Pour en savoir plus sur la surveillance de la pandémie, consultez:

Mises à jour [de l'ACLCL](#) et le projet «[Policing the Pandemic](#)»

